

DESIRA+ OI

Transitions vers des systèmes
alimentaires durables via la
mise à l'échelle
d'innovations
agroécologiques dans
l'Océan Indien occidental

© Grislain (2024)



Le projet DeSIRA+ OI vise à favoriser la mise à l'échelle d'innovations agroécologiques dans l'Océan Indien occidental, en soutien aux transitions agricoles et alimentaires, résilientes et adaptées aux évolutions climatiques.

CONTEXTE

Hotspot de biodiversité, l'Océan Indien occidental (OI-O) compte près de 33 millions d'habitants. Malgré la diversité des situations économiques des territoires de la zone, la sécurité alimentaire et nutritionnelle (dans toute la diversité de son approche) reste un enjeu majeur, particulièrement dépendante des évolutions climatiques observées dans les prochaines années. Elle nécessite par conséquent une stratégie accrue d'adaptation, que ce soit à des fins de résilience économique, de préservation des écosystèmes naturels ou d'acceptabilité sociale des modes de production adaptés.

La transition durable des systèmes agricoles et alimentaires est amorcée à travers le déploiement de projets d'accompagnement à la transition agroécologique et de réseaux de recherche-action. L'enjeu réside aujourd'hui dans le passage à l'échelle de ces initiatives, afin de renforcer leur ancrage territorial et leur appropriation par les décideurs politiques pour répondre aux défis de la sécurité alimentaire.

DESRIPTIF

L'initiative européenne DeSIRA (*Development of Smart Innovation through Research in Agriculture*) s'appuie sur les engagements de l'Accord de Paris en faveur du climat et sur la COP 23 de Bonn (2017) pour mettre en avant le rôle de l'agriculture dans l'agenda du changement climatique. Elle vise à optimiser et renforcer les partenariats de l'Union européenne et de ses Etats-Membres en matière de recherche et de développement agricole, de stimulation et de diffusion de l'innovation au bénéfice des pays partenaires.

En favorisant la diffusion d'innovations agroécologiques dans l'OI-O, en soutien aux transitions agricoles et alimentaires, résilientes et adaptées aux évolutions climatiques, DeSIRA+ OI vise plus spécifiquement à :

- Capitaliser sur la diversité et l'efficacité des dispositifs d'accompagnement à la transition agroécologique, en documentant et quantifiant leurs effets sur les exploitations agricoles et les écosystèmes ;
- Sensibiliser les décideurs à l'intérêt avéré de l'agroécologie et contribuer à lever les freins politiques et institutionnels de sa mise à l'échelle ;
- Soutenir des projets innovants, via un mécanisme d'appel à projets.

PAYS

MULTI-PAYS



Date de signature de la convention
Juin 2025



Secteur
Développement rural



Localisation
Océan Indien occidental

Durée du financement
05 ans



Outil de financement
Subvention



Montant du financement
7 000 000 €

Maîtrise d'ouvrage
**Centre de coopération
internationale en recherche
agronomique pour le
développement (Cirad)**

Principaux Objectifs de
développement durable visés



Code projet : CZZ 3864

De façon indicative, les thématiques abordées à travers DeSIRA+ OI pourront concerner la santé des végétaux, la gestion des sols et de l'eau, la valorisation des services écosystémiques rendus par l'agroécologie, ou encore l'appui aux chaînes de valeur de produits agroécologiques.

RÉSULTATS

Les résultats escomptés sont les suivants :

- Les acteurs de la transition agroécologique en OI-O co-développent des cadres d'analyse et des indicateurs pour expliciter la capacité des dispositifs d'accompagnement de l'agroécologie à générer des changements d'échelle.
- La PRÉRAD-OI, plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement dans l'Océan Indien, et les réseaux d'acteurs de la zone OI-O qu'elle fédère, sont outillés pour renforcer la dynamique régionale des territoires sur les thématiques de l'agroécologie, en favorisant l'interconnaissance et la connexion d'initiatives, ainsi que l'émergence de partenariats.
- Un dialogue et une concertation sont installés avec les décideurs afin de renforcer le lien science-politique en éclairant la prise de décision par l'identification des conditions politiques et institutionnelles de la territorialisation de l'agroécologie dans les pays de l'OI-O et la prise en compte des contextes nationaux.
- Les porteurs de projets, en consortia multi-acteurs s'inscrivant au service de trajectoires de transitions agroécologiques et répondant aux enjeux de passage à l'échelle, sont soutenus et renforcés.
- Un dispositif robuste de suivi-évaluation et des activités de renforcement de capacités et de capitalisation participative sont mis en œuvre pour apprécier les effets des projets sélectionnés en termes de changement d'échelle.

INTERVENANTS ET MODE OPERATOIRE

Le Cirad, établissement public français dédié à la recherche agronomique en zone intertropicale, interviendra au titre de maître d'ouvrage du Projet. Ce choix se justifie par l'établissement d'une convention-cadre avec l'AFD, signée en 2021 et renouvelée en 2024 avec le Groupe AFD.

Le Projet s'appuiera également sur la PRÉRAD-OI, réseau régional d'acteurs et de compétences, qui compte 24 partenaires scientifiques et techniques, et plateforme d'échange et de soutien aux dynamiques locales et régionales en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au sein de la zone OI-O. A ce titre, la PRÉRAD-OI fait l'objet d'un accord-cadre de coopération régionale scientifique avec la Commission de l'océan Indien (COI), renouvelé en 2021, et dans lequel sont exposées les thématiques retenues via le Projet conférant au Cirad un rôle majeur dans l'animation de réseaux régionaux thématiques et notamment de celui portant sur l'agroécologie, intégrant à la fois les Etats Etrangers et les Régions ultra-périphériques (RUP).

Dans sa mise en œuvre, le Projet s'appuiera sur un comité de sélection en charge d'identifier les propositions les plus pertinentes issues de l'Appel à projets pour le déploiement d'innovations agroécologiques. De même, un comité technique de suivi assurera la bonne mise en œuvre des propositions retenues.

Un comité de pilotage, animé par le Cirad, se réunira une fois par an, afin d'assurer le suivi des orientations stratégiques préconisées.

PLAN DE FINANCEMENT

Le Projet bénéficie d'un co-financement de l'Union européenne de 5 MEUR, au titre de l'initiative DeSIRA+, ainsi que d'une subvention de l'AFD de 2 MEUR.

Au titre de la Convention-Cadre établie entre l'AFD et le Cirad, la maîtrise d'ouvrage contribue également à la mise en œuvre du Projet, à travers la mobilisation d'une expertise scientifique et technique dédiée.